



VITHEC 3, Allée Victoria, Grand Janon 23460 Saint Pierre Bellevue

Vivre Tranquille et Heureux En Creuse

Tél : 07 81 83 26 13 Mail : contact@vithec.fr site : www.vithec.fr

N° d'enregistrement W231004664

SIREN : 910 307 487

02 janvier 2024

**PETITION DES ADMINISTRES DE LA COMMUNE DE
SAINT PARDOUX MORTEROLLES CONTRE LE
PROJET EOLIEN CHAMPALOUNAT**

PROMOTEUR IBERDROLA

Reprise du projet depuis 2020

La Municipalité de la commune de Saint Pardoux Morterolles étant signataire d'une chartre rémunératrice avec Iberdrola afin de faciliter l'implantation d'aérogénérateurs sur des terrains communaux .

INTRODUCTION

La nouvelle loi sur l'accélération des EnR (Energies nouvelles Renouvelables) change quelque peu la donne et la procédure pour l'implantation d'aérogénérateurs sur les communes rurales en prenant plus en compte l'avis des habitants proches des installations . A la lecture du compte rendu du dernier pôle EnR du 30 novembre où VITHEC était représenté, nous notons des avancées allant dans le sens de ce que nous prôtons depuis la création de VITHEC et dont l'absence nous a amené à faire signer des pétitions sur les communes de Saint Pierre Bellevue, Vidallat, Soubrebost et Saint Pardoux Morterolles . Ci-dessous des extraits significatifs de ce compte rendu (procédure, références et sites utiles) :

- Dans le cas où une commune désire être incluse dans une zone d'accélération des EnR, cela devra passer par une délibération du conseil municipal qui devra au préalable organiser **une consultation du public**, selon des modalités libres (+ une consultation du PNR pour les communes membres) .
- Ces zones d'accélération ne seront pas des zones exclusives : des projets pourront être autorisés en dehors . **Toutefois un comité de projet sera obligatoire pour ces projets, afin d'inclure la commune d'implantation du projet et les communes limitrophes dans les discussions préliminaires au plus tôt** . Les porteurs de projet seront, quoi qu'il en soit, incités à se diriger vers ces zones d'accélération .

Nous notons également une volonté d'intensifier la pression pour l'application des lois « Climat et Résilience » pour les collectivités locales avec bien sûr des dérogations mais également et surtout des sanctions financières annuelles pour non-respect, jusqu'à mise en application . (en attente des décrets d'application) . Un accent est également mis sur l'agrivoltaïque et l'autoconsommation individuelle et collective . VITHEC s'est toujours prononcé favorable à ce moyen de produire et d'utiliser de l'énergie renouvelable, avec des réserves qui excluent l'implantation sur des terres agricoles, la pollution visuelle excessive pouvant être causée par des implantations guidées principalement par l'économie et la facilité et que la protection de la biodiversité et d'espèces animales rares soit strictement respectée .

PRESENTATION ET TIMING DES DIVERSES PHASES

Dans la première quinzaine d'octobre 2023, 120 courriers ont été distribués par VITHEC dans les boîtes aux lettres des habitants de la commune de Saint Pardoux Morterolles . Ce courrier contenait un descriptif des points négatifs, non développés par Iberdrola et qui s'imposeraient aux habitants de la commune mais également à ceux des communes voisines, compte tenu du choix de l'emplacement qui reporte les nuisances visuelles et sonores sur des villages ne se trouvant pas sur le territoire de la commune. Etaient également joints à ce courrier un formulaire de pétition et des photomontages personnalisés suivant le village concerné .

Beaucoup de personnes nous ayant fait part de leurs difficultés, pour des raisons diverses, de consulter notre site internet, nous avons organisé à la Mairie de St Pardoux Morterolles, dans la semaine du 16 au 22 octobre, une exposition de photomontages en forte contradiction avec ceux publiés par Iberdrola, soit disant « choisis par les habitants » .

Il est à noter qu'à la suite de ces deux premières phases 45 signatures nous ont été renvoyées spontanément, avant toute autre forme de relance, par courrier postal, mail ou sms .

Au cours de la première quinzaine de Novembre 74 foyers ont été visités par des adhérents VITHEC habitant le commune, souvent à 2 ou 3 reprises afin de laisser aux administrés un temps de réflexion et de discussion en famille ou entre voisins, avant de signer cette pétition .

Nous avons également contacté un catégorie d'administrés souvent négligée voir délaissée : 45 courriers, dont certain en anglais, ont été envoyés à l'adresse de résidence principale des habitants à temps partiel sur la commune que nous n'avons pas pu rencontrer physiquement .

A la date de rédaction de ce courrier, même si certaines promesses de signatures ne sont pas encore effectives, nous avons recueilli **124 signatures d'administrés** qui s'opposent à ce projet initié conjointement par Iberdrola et la Municipalité de Saint Pardoux Morterolles qui n'ont pas jugé utile de faire une consultation populaire avant d'engager plusieurs générations d'administrés

ANALYSE

Population de la commune de Saint Pardoux Morterolles suivant les derniers

indices INSEE*

ensemble de la population **205**

Nombre de foyer en résidence principale **107**

Sur la commune de Saint-Pardoux-Morterolles

Nombre de foyers contactés pour évaluation **119**

Contactés par courrier **45**

Visités physiques **74**

Nombre de foyers contre le projet « Champalounat » **62**

Nombre de signature contre le projet **124**

Moyenne de signature par foyer **2.017**

Nombre de foyers qui n'ont pas signé la pétition **57**

Nombre de foyer se prononçant pour le projet « Champalounat » **22**

Nombre de foyers s'étant pas prononcés par manque

d'informations ou pour des raisons exprimées ou pas **35***

*sur ces 35 foyers 19 se disent contre le projet mais ne veulent pas mettre leur signature au bas d'un document pour ne pas aller contre le conseil municipal par amitié, bon voisinage ou par peur de représailles de la part de la municipalité . Les 16 autres ne veulent pas se prononcer estimant ne pas avoir suffisamment d'informations ou être sans opinion .

Répartition géographique des signataires contres

Lavaud/La Vedrenne 26 - St Pardoux le Bourg 23 - Buzé 13 - La Cour de Rozet 13

Le Massadour 9 - Morterolles 9 - Augerolle 5 - La Chaise 5 - Le Breuil 4 – Rioublanc 4
Bord 4 - Le Puy Lacroix 2 – Le Chassin 2 - Les Farges 2 – Puy de l’Homme 2 – Les Rivailles 1

CONCLUSION

Lors de cette quête aux signatures, nous nous sommes heurté à quelques rares esprits irascibles avec lesquels aucune discussion n’a été possible, nous avons échangé de manière courtoise et constructive avec la plupart des personnes rencontrées même si, pour certaines, nous n’avons pas réussi à transformer leurs doutes en certitudes .

Compte tenu du résultat de cette pétition qui laisse apparaître qu’une forte majorité d’administrés de la commune sont contre ce projet, il serait souhaitable que soit organisé par la municipalité une consultation pour savoir si plus de 124 administrés signeraient pour que la Mairie continue le partenariat avec Iberdrola pour que le projet « Champalounat » aille à son terme .

La convention qui a été signée entre la municipalité et Iberdrola doit-elle être maintenue en l’état ou être dénoncée suivant un des fondement de la démocratie : la volonté de la majorité doit s’appliquer ?

Il ressort également de cette pétition que les administrés ont bien compris que ces quatre premiers aérogénérateurs, déjà fortement préjudiciables à la qualité de vie des habitants et à la préservation de la biodiversité, seraient inmanquablement suivis par d’autres, afin d’amortir le coût exorbitant des infrastructures nécessaires . D’autant que les communes voisines qui ont, pour la plupart, refusé d’accorder l’utilisation de leurs voies communales pour l’accès au chantier, devient plus complexe, plus onéreux et encore plus préjudiciable, notamment dans sa durée et son cortège de nuisances .

En 2026 combien, parmi ces 124 administrés, renouvelleront leur confiance à des élus qui engagent la qualité de vie de plusieurs générations d’administrés pour concrétiser un projet initiés par un petit groupe de personnes dont la motivation vient essentiellement de l’appât du gain .